

sonnes engagées directement dans la fabrication ou la réparation des produits d'une industrie, qu'elles soient employées dans une manufacture, une usine ou toute autre industrie. De même, le groupe occupationnel "transport" comprend toute personne employée dans de telles occupations de transport comme camionneurs, qu'elle soit à l'emploi d'un établissement manufacturier, d'une maison de gros, d'un chemin de fer ou de tout autre établissement industriel.

D'un autre côté, dans le groupement industriel des personnes ayant une occupation rémunérée il n'est pas question du type ou du genre d'occupation mais plutôt du produit ou du service rendu, groupant ensemble toutes les personnes dans une industrie donnée, comme par exemple, l'industrie du vêtement, que ces personnes soient directement employées à la transformation des tissus ou de l'entreposage ou dans les succursales de vente du même établissement ou dans les occupations de bureau, etc. Donc "manufacture" dans le groupe industriel de la population ayant des occupations rémunérées comprend toutes les personnes employées par des établissements manufacturiers, sans tenir compte du genre d'occupation et, par conséquent, porte exclusivement sur les personnes ayant une occupation quelconque dans une manufacture. La modiste dans un magasin est classifiée dans le "commerce" au point de vue du groupement industriel et dans le groupe "manufacture" pour le groupement occupationnel.

Il convient de mentionner que lors du recensement de 1931 la population active, classifiée antérieurement d'après les occupations seulement, a été classifiée aussi et pour la première fois, sur une base strictement industrielle.

Le tableau 39 donne le nombre et la proportion de la population active par sexe et classifiée par groupes industriels en 1931. Ce tableau devrait être comparé avec le tableau 28, où la population active est classifiée par groupes occupationnels pour 1931.

39.—Nombre et proportion de la population active de 10 ans ou plus classifiée selon le sexe, par groupe d'industries, 1931.

Groupe d'industries.	Nombre.			Proportion.		
	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.
Agriculture.....	1,128,154	1,103,899	24,255	28.7	33.8	3.6
Forêts, pêche et piégeage.....	97,734	96,983	751	2.5	3.0	0.1
Mines, carrières, puits de pétrole et de sel.....	71,963	71,608	355	1.8	2.2	0.1
Manufactures.....	650,218	538,535	111,683	16.6	16.5	16.8
Construction.....	256,308	254,667	1,641	6.5	7.8	0.3
Transports et communications.....	306,267	282,952	23,315	7.8	8.7	3.5
Commerce.....	387,434	302,405	85,029	9.9	9.3	12.8
Finance, assurance.....	92,340	67,375	24,965	2.4	2.1	3.8
Services.....	767,562	377,418	390,144	19.5	11.6	58.6
<i>professionnels</i>	243,742	97,351	146,391	6.2	8.0	22.0
<i>personnels</i>	303,457	97,209	205,248	7.7	3.0	30.8
Non spécifié.....	169,250	165,529	3,721	4.3	5.1	0.6
Toutes industries.....	3,927,230	3,261,371	665,859	100.0	100.0	100.0

Si dans un groupe particulier d'industries le total est beaucoup plus considérable que dans le groupe correspondant d'occupations, comme dans le cas des manufactures, où la différence s'élève à 148,058 hommes et 27,023 femmes, c'est qu'il s'y trouve un plus grand nombre d'employés de bureau et de journaliers. En raison de leur grande importance industrielle, les employés de bureau et les journaliers méritent qu'on en indique la répartition parmi les divers groupes d'industries en 1931. Au tableau 40, où cette répartition est indiquée, il est à remarquer que les industries manufacturières emploient environ un cinquième de tous les employés de bureau. Incidemment la proportion des employés de bureau engagés dans les